Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source :
https://www.sortirdunucleaire.org/France-FBFC-Quand-Areva-prend-des-risques-de-criticite-en-manipulant-de-l-uranium-enrichi-au-mepris-des-regles-les-plus-elementaires

28 décembre 2017

France : FBFC : Quand Areva prend des risques de criticité en manipulant de l'uranium enrichi au mépris des règles les plus élémentaires

Le risque de criticité est le risque de démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne lorsqu'une masse de matière fissile trop importante, telle que l'uranium enrichi, est rassemblée au même endroit. Dans son usine de fabrication de combustible FBFC (Romans-sur-Isère), Areva a enfreint le 24 décembre 2017 plusieurs règles d'exploitation qui visent justement à éviter un accident de criticité. Le débouchage d'un entonnoir de collecte de matières nucléaires a été fait sans que l'opération ne soit correctement préparée. Résultat : de la matière nucléaire a été dispersée au sol et un sac en vinyle, qui ne respectait pas la géométrie permettant de garantir l'absence de risque de criticité, a été rempli avec une quantité anormale de matière nucléaire, quantité supérieure à la limite permise. C'est l'Autorité de sûreté nucléaire qui communique ces détails. La présentation de l'évènement par Areva expose les faits d'une manière légèrement différente, évidemment.

Ce que dit l'ASN :

Le 28/12/2017

Non-respect de règles de maîtrise de la criticité

Usines de fabrication de combustibles nucléaires Areva NP (Romans-sur-Isère) - Fabrication de substances radioactives - FBFC [1]

La société AREVA NP a déclaré le 27 décembre 2017 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un

événement significatif relatif au non-respect de règles de maîtrise de la criticité. L'événement est survenu le 24 décembre 2017 dans son usine de fabrication de combustible située sur la commune de Romans-sur-Isère (Drôme).

Cet événement a eu lieu dans l'installation nucléaire de base (INB) n° 98, dédiée à la **fabrication d'éléments combustibles standards utilisés dans les réacteurs à eau sous pression. La matière nucléaire utilisée dans cette installation est de l'uranium à un taux d'enrichissement maximal de 5 %.**

Le risque de criticité est le risque de démarrage d'une réaction nucléaire en chaîne lorsqu'une masse de matière fissile trop importante, telle que l'uranium enrichi, est rassemblée au même endroit. **Pour prévenir ce risque, les règles générales d'exploitation de l'installation prévoient, notamment, la limitation de la masse de matière présente à chaque étape de fabrication et le contrôle de la géométrie de la matière fissile.**

A l'occasion du nettoyage d'une ligne de production de pastilles de combustible en oxyde d'uranium, l'exploitant a constaté le **bouchage anormal d'un entonnoir destiné à la récupération de fragments de matière nucléaire**. **L'intervention de débouchage de cet entonnoir n'a pas été formellement préparée, elle a conduit au remplissage d'un sac en vinyle avec une quantité anormale de matière nucléaire et la dispersion d'une faible quantité de matière au sol.**

Le sac utilisé ne respectait pas la géométrie permettant de garantir l'absence de risque de criticité. Il a, de plus, été empli d'une quantité de matière excédant la limite permise par les règles générales d'exploitation pour les récipients prévus pour réceptionner ce type de matière.

Après le transfert du contenu du sac dans deux récipients prévus à cet effet, accompagné du nettoyage de la matière au sol, la ligne de production a été normalement redémarrée.

Malgré le non-respect des règles générales d'exploitation, aucun accident de criticité n'a eu lieu.

Par ailleurs, durant l'intervention, les travailleurs ont porté des masques de protection des voies respiratoires. Enfin, **la matière est restée confinée dans le local.**

Cet évènement n'a donc pas eu de conséquence sur les travailleurs ou sur l'environnement.

Toutefois, **en raison du défaut de préparation d'une intervention non prévue dans le domaine de fonctionnement, ayant conduit l'exploitant à ne pas respecter les règles générales d'exploitation de l'installation, l'incident a été classé au niveau 1** de l'échelle INES (échelle internationale des évènements nucléaires graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-de-regles-de-maitrise-de-la-criticite

---

Ce que dit Areva :

Le 27/12/2017

AREVA NP Romans : écart lors d'une opération de nettoyage

Au sein de l’installation des combustibles de puissance, la rectification est une des étapes du procédé de transformation de l’uranium en pastilles de combustible.

Lors du nettoyage d’une rectifieuse, un opérateur a constaté une accumulation de matière uranifère sèche. Une opération de nettoyage poussé a permis de conditionner le surplus de matière dans deux bouteillons. Suite à cette opération, il a été détecté un excès de masse par rapport à la limite autorisée dans l’un des deux bouteillons.

Dès la détection de l’écart, l’exploitant AREVA NP Romans a suspendu les opérations en cours et remis l’équipement en conformité.

Cet écart n’a eu aucune conséquence sur le personnel ou l’environnement. Cependant, comme il constitue un écart vis à vis du référentiel de sûreté, AREVA NP Romans a proposé à l’Autorité de Sûreté Nucléaire de le classer au niveau 1 de l’échelle internationale des évènements nucléaires (INES) graduée jusqu’à 7.

https://www.framatome.com/businessnews/liblocal/docs/3_Actualites/Declarations-evenements/com-presse-ANP-Romans-27122017.pdf

---

Notes

[1] Société Franco-Belge de Fabrication de Combustibles. Cette installation nucléaire de base située à Romans-sur-Isère et Pierrelatte (Drôme) fait partie intégrante du groupe AREVA NP. La production de l’usine FBFC, sous forme de poudre d’oxyde d’uranium ou d’assemblages combustibles, est exclusivement destinée à alimenter les réacteurs de la filière à eau légère (REP ou REB)